

منبر العامل  
التونسي الجزائري المغربي  
O TRABALHADOR  
unidad  
lavoro  
işçinin gücü  
YU RADNIK

# LA TRIBUNE

*mensuel de la C.G.T.  
pour les travailleurs immigrés*

Mars 1981 - N° 104

Prix : 2 F.

## Sommaire

### Pages 2 et 3

- La voix des entreprises et des localités.
- Automobiles : Puissante manifestation le 27 février.
- 8 mars : Journée internationale des femmes.
- Anti-communisme : Réponse à la C.F.D.T.

### Pages 4 et 5

- 21 mars 1981 : Journée internationale contre le racisme.
- Le racisme, un poison qui divise et tue.

### Page 6

- Droit de tous et de chacun.  
Faire appliquer la loi anti-raciste du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

### Pages 7 et 8

- Regards sur le monde...

### Page 8

- Déclaration C.G.T.-U.G.T.A.

• 21 مارس 1981 ،

اليوم العالمي  
لمقاومة العنصرية.

• 21 MART 1981 :

IRKÇILIĞA KARŞI  
ULUSLARASI GÜN

• 21 DE MARZO DE 1981 :  
DIA INTERNACIONAL  
CONTRA  
EL RACISMO

• 21 DE MARÇO DE 1981 :  
DIA INTERNACIONAL  
DE LUTA CONTRA  
O RACISMO

• 21 MARZO 1981 :  
GIORNATA  
INTERNAZIONALE  
CONTRO IL RAZZISMO

• 21 MART 1981 :  
GODINE BIĆE  
MEĐUNARODNI DAN  
PROTIV RACIZMA



Ils travaillent ensemble...

le racisme, poison  
du pouvoir et du patronat  
divise et tue

AVEC  
LA CGT  
EGALITE  
DES  
DROITS

**21 MARS 1981 :**

**JOURNÉE INTERNATIONALE  
CONTRE LE RACISME**

## SUCCÈS IMPORTANTS AUX CHANTIERS DE LA CROISSETTE A CANNES

Après plus de trois semaines de grève difficile, les travailleurs des chantiers du palais et du parking de la Croisette à Cannes, soutenus vigoureusement par leur syndicat CGT, ont obtenu des succès importants :

### ● SALAIRES :

La valeur du taux horaire est augmenté de 4,34 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1981.

### ● GRANDS DEPLACEMENTS :

Augmentation de 10 et 11 % par mois et, pour le personnel n'ayant pas de domicile en France, un voyage par semaine Cannes - La Bocca est payé, soit 120 F.

### ● INDEMNISATION DES FRAIS DE TRANSPORT ET TEMPS DE VOYAGE :

Cannes-Marseille : 151,00 F par mois.

Cannes-Lyon : 248,00 F par mois.  
Cannes-Paris : 367,00 F par mois.

### ● PETITS DEPLACEMENTS :

La valeur du panier passe à 21,40 F et l'amplitude à 250 F par mois.

### ● LOGEMENT :

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont nettement améliorées (draps, douches, WC, réfectoires, infirmerie, ...).

### ● HYGIENE ET SECURITE SUR LE CHANTIER :

Amélioration des vestiaires, lavabos, douches, agent technique de sécurité à plein temps sur le chantier, etc.

La preuve est faite une fois de plus qu'avec la CGT, la lutte paye. Raison de plus pour se syndiquer, comme l'on fait 144 travailleurs immigrés du chantier.

## RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS :

- PRET AU MARIAGE OBTENU
- OBTIDO EMPRESTIMO POR MOTIVO DE CASAMENTO
- EVLİLİK YARDIMI ELDE EDİLDİ
- DOBIJENA JE DOZVOLA ZA ZAJAM ZA VENČANJE

Violant la Convention d'entreprise, la direction de RENAULT Véhicules Industriels (R.V.I.) à Vénissieux refusait les prêts au mariage lorsque celui-ci avait lieu à l'étranger.

Le Syndicat C.G.T. a assigné la direction devant les Prud'Hommes et il a eu gain de cause.

Désormais, tous les travailleurs, Français et Immigrés, qui se marient en France ou à l'étranger, ont droit au prêt au mariage, sans intérêt, et ce depuis la signature de la convention en octobre 1978.

## ONET

### (nettoyage - Paris)

Payés au-dessous du SMIC, les 50 nettoyeurs des locaux de l'hôpital Lariboisière, tous immigrés ou des DOM-TOM, sont en grève depuis le 27 janvier pour obtenir 3 300 F de salaire brut pour 40 heures par semaine, l'aménagement des horaires de travail. Sur un salaire inférieur à 2 500 F par mois, l'entreprise ONET perçoit de l'Assistance publique 6 614 F par salarié.

# LA VOIX

## RICHEMONT- MOSELLE : DES LOGEMENTS DÉCENTS !

Deux cent treize lits, quatre par chambre, des locaux vétustes, un loyer passé de 220 F en octobre dernier à 300 F aujourd'hui par lit, provocation et répression continuelles, les travailleurs immigrés locataires du foyer de Richemont n'en peuvent plus. Soutenus par la CGT, auxquels 180 viennent d'adhérer, ils ont décidé d'organiser une grève des loyers et une opération portes ouvertes le 28 février.

## INCULPÉ POUR S'ÊTRE OPPOSÉ A L'EXPULSION D'IMMIGRÉS DU FOYER DE BONDY

L'Union départementale CGT de Seine-St-Denis a élevé une vigoureuse protestation contre l'inculpation de Jean SALIBA, secrétaire de l'Union syndicale CGT de la Construction, qui, avec Roger GOUHIER, député-maire, s'était opposé, en août dernier, à l'expulsion de travailleurs immigrés au foyer Sonacotra de Bondy.

200 travailleurs de Noisy-le-Sec ont manifesté au tribunal de Bobigny.

Cette inculpation inadmissible doit être annulée.

## BOUYGUES :

### HALTE AUX VIOLATIONS DES LIBERTÉS ET AUX MÉTHODES FASCISTES

لا لخرق  
الحريات

وللوسائل الفاشستية .

Depuis le 18 février, 270 ouvriers des entreprises DODIN et BRUYERE sont en grève pour leurs salaires, la garantie de l'emploi, le 13<sup>me</sup> mois, l'embauche des intérimaires, la transformation des contrats à durée déterminée en embauches fermes, etc...

Ils expliquent leur lutte aux travailleurs de l'entreprise Bouygues, du chantier nucléaire de St-Maurice St-Alban.

Un commando composé de la Direction et de militants du Syndicat F.O. BOUYGUES agressent à coups de pierres des travailleurs en grève. Deux d'entre eux sont grièvement blessés.

Le lendemain, un chef menace les grévistes avec un pistolet et le Secrétaire de l'Union Syndicale de la Construction et le délégué syndical C.G.T. sont agressés.

La Fédération C.G.T. de la Construction a alerté toutes ses organisations, notamment de BOUYGUES, pour riposter vigoureusement à ces méthodes fascistes.

Déjà, les travailleurs de CRUAS ont manifesté leur réprobation par un arrêt de travail de 24 heures.

## AUTOMOBILE :

### PUISSANTE MANIFESTATION LE 27 FÉVRIER

Des dizaines de milliers de manifestants à pied, en voiture, à moto, ont manifesté le 27 février à Paris, à l'appel de la CGT, pour la défense de l'emploi, de l'industrie automobile et contre le racket des usagers.

Des débrayages ont eu lieu dans l'automobile et dans la chimie.

Un meeting a eu lieu sur la place de la Nation, sous la présidence de Georges SEGUY, secrétaire général, et avec une prise de parole de Henri KRASUCKI, secrétaire de la CGT, qui a déclaré notamment :

« Il est impossible de rien résoudre en acceptant — comme la CFDT et ceux qui la soutiennent — le repli industriel et l'austérité. Il est possible d'arrêter le bras des casseurs »,

En poursuivant la lutte, Français et Immigrés unis, pour les changements nécessaires.



## 8 MARS :

### JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Dès la première semaine de ce mois, de nombreuses travailleuses auront manifesté avec la C.G.T. leur détermination à agir, leur refus de subir les effets désastreux de la crise d'un système par nature inégalitaire. La note est pour elles particulièrement lourde.

En sept ans, l'insécurité de l'emploi, le chômage, sont devenus le plus grave des fléaux sociaux.

Les travailleuses ont la juste prétention de lutter à la fois contre le chômage, pour de bons salaires, pour la réduction du temps et l'amélioration des conditions de travail, pour le respect de leur dignité et contre les discriminations de tous ordres. « Vivre et travailler en pleine égalité » passe présente-

ment par ces objectifs prioritaires.

C'est le sens des rassemblements organisés par la C.G.T. dans les villes les plus importantes au cours de la semaine du 2 au 8 mars. En agissant de la sorte, les travailleuses exercent la pression la plus forte possible sur les principaux responsables de leur situation : le patronat et le pouvoir politique à son exclusif service.

Comme cette journée internationale des femmes se situe dans la campagne présidentielle, les changements dont les travailleuses ont le plus impérativement besoin trouveront forcément place dans le débat.

LES FEMMES IMMIGREES AUSSI SONT CONCERNEES.

# DES ENTREPRISES ET DES LOCALITÉS

## FOYERS :

### AVEC LA C.G.T., ON FÊTE LE SUCCÈS

Quelle magnifique et dynamique assemblée que celle qui a réuni le 7 février à CHEVILLY-LARUE plus de 400 résidents Marocains, Algériens, Portugais.

Ils étaient là, avec la C.G.T. pour fêter le grand succès obtenu par leur lutte menée avec l'Union Départementale C.G.T. du Val-de-Marne, et avec l'ap-

pui de la municipalité de Chevilly-Larue.

Ces résidents vivaient depuis des années comme des bêtes dans des foyers de l'A.D.E.F.

Cette situation scandaleuse n'a jamais ému Lionel STOLERU, le Préfet, les autres syndicats ni le Consul du Maroc si prompts en ce moment à insulter la C.G.T.

Avec la C.G.T. à laquelle les résidents ont adhéré massivement, ils ont gagné le droit de pouvoir vivre comme des hommes dans des foyers entièrement rénovés.

## RETRAITÉS :

### COLÈRE, LUTTES, ESPOIRS

Les initiatives de la C.G.T. avec et pour les retraités, ont connu un très grand succès.

Pendant trois jours, les 7, 8 et 9 mars, débats et informations au « FORUM RETRAITES 81 » à MONTREUIL, contrastaient avec les nombreux colloques, journées d'étude, nationales et internationales, émissions télévisées où les retraités n'ont jamais la parole.

Avec la C.G.T. et l'U.C.R., les retraités, les actifs, Français et Immigrés, ont parlé d'eux, de leur vie, de leurs espoirs. De nombreux stands parmi lesquels celui de l'Immigration C.G.T. et de l'I.N.C.A. - C.G.T. - C.G.I.L. constituaient une grande exposition.

Le 10 mars, venus de toutes les régions, rassemblés dans un immense défilé, jeunes et anciens, Français et Immigrés, au coude à coude, porteurs de banderoles multicolores, où la langue arabe, italienne, cotoyait fraternellement les mots d'ordre français, ont clamé leur colère, leurs espoirs, leur volonté de lutter pour vivre leur retraite dans la dignité et le respect de leurs droits.

### LA C.G.T. LUTTE SUR TOUS LES TERRAINS

26 février : Cuir et chaussures.

27 février : Automobile.

3 au 7 mars : Habillement.

8 mars : Journée internationale des femmes.

8 mars : Colloque « Les retraités et l'immigration »

10 mars : 100 000 retraités à Paris.

21 mars : Journée internationale contre le racisme.

### RENAULT BILLANCOURT :

#### CFDT ET CSL APPELLENT A DEBRAYER CONTRE LE PCF

Au département 74 (peinture) de Renault Billancourt, la CFDT et la CSL (ex-CFT) appelaient à débrayer contre le Parti Communiste. Sur 4 000 travailleurs, moins de 40 d'entre eux ont répondu.

C'est un échec cinglant pour la CFDT qui n'hésite pas à s'allier avec « le diable » pour tenter ses mauvais coups. Quand on sait les liens de la CSL avec le patronat, l'activité néfaste des consulats marocains, de l'Amicale des travailleurs et commerçants marocains liée au régime du roi du Maroc.

## ANTICOMMUNISME :

### RÉPONSE A LA C.F.D.T.

Dans une interview au journal « Le Matin », Edmond MAIRE s'est livré à une opération anticommuniste et anticégétiste inadmissible, accusant pêle-mêle la CGT et le PCF d'être « racistes », de prôner « l'autoritarisme », etc.

La Commission exécutive de la CGT, réunie le 6 mars, « rappelle que l'anticommunisme ne consiste pas à avoir des opinions différentes de celles du PCF, ni à formuler des critiques qui relèvent du débat démocratique.

C'est en tant qu'organisation syndicale indépendante que la CGT combat de longue date l'anticommunisme.

Elle le fait parce qu'il est un moyen de division et qu'il vise tous ceux qui luttent efficacement pour les intérêts des travailleurs et cela, quelles que soient les nuances des options personnelles de chacun.

(...) L'anticommunisme a toujours été aussi le camouflage de la collaboration de classe.

Il fut un temps où la CFDT dénonçait, elle aussi, l'anticommunisme. Si elle a changé, c'est précisément parce qu'elle a, depuis lors, renoncé à ses positions de luttes du fait de son recentrage pour retourner à ses anciennes positions réformistes de collaboration de classe ».

### LA CFDT ET L'IMMIGRATION

Dans une conférence de presse, Edmond MAIRE, tout en reconnaissant que la CGT ne menait pas de « campagne anti-immigrés », a prétendu que seule la CFDT est capable de mobiliser les immigrés.

Mais où est la CFDT dans toutes les luttes où se trouvent les immigrés avec la CGT : les mineurs marocains lorrains, le TGV, les chantiers nucléaires, chez Bouygues, dans les foyers de la Seine-St-Denis ou du Val-de-Marne, du Var, etc. ?

Vous pouvez toujours chercher.

C'est tout de même la CFDT qui a rompu l'unité d'action syndicale fin 1979 alors qu'une importante bataille avait été menée en commun contre les lois BARRE, BONNET, STOLERU.

C'est elle qui s'est livrée à des discussions séparées avec STOLERU et l'ambassade de la Turquie fasciste, uniquement sur la situation des sans-papier de la rue du Sentier, se prononçant devant STOLERU contre la régularisation de la situation des 300 000 immigrés qui se trouvent en France.

C'est elle qui approuve le démantèlement de l'industrie automobile qui compte des dizaines de milliers d'immigrés.

Voilà où mène la collaboration de classe. Les immigrés doivent le savoir.

Que ceux qui espèrent utiliser l'immigration pour porter des coups à la CGT perdent leurs illusions : la CGT n'a pas changé son orientation et sa lutte sur les problèmes de l'immigration.

Et elle poursuivra son combat.

Marius APOSTOLO,

Responsable du secteur confédéral Immigration



## TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.

Pour votre retour au pays natal, Air France vous offre des prix réduits toute l'année. Toutes les Agences d'Air France et Agences de voyages sont prêtes à vous accueillir, à vous renseigner et à réserver votre prochain départ sur Air-France.

Vous pouvez aussi vous adresser au Service des Travailleurs Étrangers, 119, Champs-Élysées, 75008 PARIS - Tél. 720.70.50 Poste 620.29.

**AIR FRANCE**

## Déclaration sur la race et les préjugés raciaux

En septembre 1967, un groupe d'experts s'est réuni au siège de l'U.N.E.S.C.O., à Paris, et ont élaboré une importante déclaration sur la race et les préjugés raciaux, dont nous reproduisons ci-dessous quelques extraits :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Ce principe démocratique universellement proclamé est en péril partout où les relations entre groupes humains sont marquées par des inégalités d'ordre politique, économique, social ou culturel. Parmi les obstacles qui s'opposent à la reconnaissance de l'égalité en dignité de tous les êtres humains, le racisme apparaît comme particulièrement redoutable. Il continue à sévir dans le monde d'aujourd'hui. En tant que phénomène social de première importance, il doit retenir l'attention de tous ceux qui étudient les sciences de l'homme.

Le racisme entrave le développement de ses victimes, pervertit ceux qui le mettent en pratique, divise les nations au sein d'elles-mêmes, aggrave la tension internationale et menace la paix mondiale. Les experts réunis à Paris en septembre 1967 ont reconnu que les doctrines racistes sont dénuées de toute base scientifique.

... Tous les hommes qui vivent de nos jours appartiennent à la même espèce et descendent de la même souche.

... Dans l'état actuel des connaissances biologiques, on ne saurait attribuer les réalisations culturelles des peuples à des différences de potentiel génétique. Les différences entre les réalisations des divers peuples s'expliquent entièrement par leur histoire culturelle. Les peuples du monde d'aujourd'hui paraissent posséder des potentiels biologiques égaux leur permettant d'atteindre n'importe quel niveau de civilisation.

Le racisme falsifie grossièrement les connaissances relatives à la biologie humaine.

Les problèmes humains que soulèvent les relations dites « raciales » ont donc une origine plus sociale que biologique. En particulier, le racisme constitue un problème fondamental. Il se manifeste par des actes anti-sociaux qui ont pour base l'idée fallacieuse que des relations discriminatoires entre groupes sont justifiables du point de vue biologique.

... La comité d'experts a adopté les conclusions ci-après concernant les causes sociales des préjugés raciaux :

Les causes économiques et sociales du racisme apparaissent en particulier dans les sociétés de colons où se rencontrent des conditions caractérisées par une grande inégalité de puissance et de propriété, dans certaines zones urbaines où se sont créés des ghettos dont les habitants sont privés de l'égalité d'accès à l'emploi, au logement, à la vie politique, à l'éducation et à l'administration de la justice, ainsi que dans de nombreuses sociétés où des tâches économiques et sociales jugées contrairement à l'éthique de leurs membres ou au-dessous de leur dignité sont assignées à un groupe d'origine différente qui est tourné en dérision, blâmé et puni parce qu'il se charge de ces tâches.

Les individus atteints de certains troubles de la personnalité peuvent être particulièrement enclins à adopter et à manifester des préjugés raciaux. Les petits groupes, associations et mouvements sociaux d'un certain type conservent et transmettent parfois des préjugés raciaux. Cependant, les racines de ces préjugés se situent dans le système social et économique propre à la communauté considérée.

Le racisme a souvent un effet cumulatif. La discrimination prive un groupe de l'égalité des droits et l'érige en problème. Fréquemment ce groupe se voit ensuite reprocher sa condition, ce qui conduit à une nouvelle élaboration de la théorie raciste.

Les principales techniques à employer pour combattre le racisme consistent à modifier la situation sociale qui donne naissance au préjugé, à empêcher ceux qui sont nourris de préjugés d'agir conformément à leurs croyances et à lutter contre les fausses croyances elles-mêmes.

On ne saurait nier que les modifications essentielles de la structure sociale qui peuvent permettre d'éliminer les préjugés raciaux exigent parfois des décisions d'ordre politique. Mais il est clair également que certains instruments de progrès tels que l'enseignement et d'autres moyens de développement économique et social, les organes d'information et le droit peuvent être mobilisés de façon immédiate et efficace pour contribuer à cette élimination.



## AIX-EN-PROVENCE :

## Un appel à la « chasse aux arabes »

Un « comité Charles-Martel » a distribué des tracts racistes en pleine rue et à visage découvert après la condamnation à 18 mois de prison, dont 6 avec sursis, de Christian Doublet, troisième adjoint au maire de la municipalité de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

Celui-ci avait été inculpé pour homicide volontaire à la suite des incidents graves qui étaient survenus lors d'une fête de village.

Mais que fait le ministre de l'Intérieur pour mettre fin aux agissements de ce « comité » raciste bien connu de la police ?

## LE RACISME, UN POISON QUI DIVISE ET QUI TUE

## VAUCLUSE :

## UN REFUS DE SURSIS INADMISSIBLE

Le Préfet du Vaucluse a signifié un arrêté d'expulsion à BEN SLIMAN Fedj le 8 janvier 1981.

Mais ce travailleur a poursuivi son employeur devant le Conseil des Prud'hommes pour réclamer des sommes qui lui sont dues, après quoi il a l'intention de retourner dans son pays.

L'Union Départementale C.G.T. a donc demandé un sursis jusqu'à ce que les Prud'hommes aient statué sur son cas.

Le Préfet vient de refuser, exprimant « ses regrets ». C'est inadmissible. Mais l'action continue.

## CHANTIERS DE GRAVELINES

Sur le chantier de Gravelines (Nord), 86 ouvriers de la S.P.R. (construction) étaient en grève pour leurs revendications.

La direction refuse de négocier et réclame de la justice « l'emprisonnement des élus C.G.T. et l'expulsion des élus immigrés ». Rien de moins...

Le syndicat C.G.T. a réagi vigoureusement et a organisé un meeting de protestation aux portes de la centrale.

Her sene olduğu gibi, 21 Mart : İrkçılığa karşı uluslararası gündür. Birleşmiş Milletler ve UNESCO gibi örgütler, dünyaca ilan edilen şu demokratik prensibe dayanmaktadır : « Tüm insanlar, onurları ve hakları özgür ve eşit doğarlar ». Fakat, insan gurupları arasındaki ilişkilerde, politik, ekonomik, sosyal ve kültürel eşitsizliklerin bulunduğu her yerde bu prensip çiğnenmektedir. Bu yüzden CGT, ırkçıların son bulması yolundaki savaşımını bu yılda özellikle vurguluyacaktır.

## Marc FREDERIKSEN, DIRIGEANT NEO-NAZI N'IRA PAS EN PRISON

Poursuivi pour apologie de crimes et provocation à la haine raciale, Marc Frederiksen, dirigeant néo-nazi, n'a été condamné par la Cour d'Appel de Paris qu'à treize mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende.

Cette clémence de la justice survient après le jugement très inquiétant de la Cour d'Appel de Colmar qui a été très compréhensive à l'égard d'un membre du P.F.N. (Parti des Forces Nouvelles) poursuivi lui aussi pour ses écrits racistes.

Pendant ce temps, Monsieur STOLERU prépare une nouvelle semaine du dialogue « Français-Immigrés »...

## FICHER INFORMATISE DES IMMIGRES

La commission nationale de l'information et des libertés a donné le feu vert, avec des réserves sans importance, à l'informatisation des cartes de séjour des immigrés.

Le fichier que met en place le ministère de l'Intérieur est plus complet pour les immigrés que pour les Français.

En effet, seront mis en mémoire : l'état civil des immigrés, les noms et prénoms de leurs parents, la nationalité des titulaires, la nature et le numéro de leur titre de séjour, les mesures d'expulsions ou d'assignation à résidence, le refus de séjour ou de renouvellement de la carte, la catégorie professionnelle, etc...

Loi Bonnet, circulaire Stoleru, loi Peyrefitte, chasse aux faciès, rafles dans les foyers, les métros, les cités, expulsions, refoulements de France, aux frontières, dans les aéroports et les ports, crimes racistes restés impunis, déclarations officielles racistes, etc...

C'est cela le racisme d'Etat qu'il nous faut combattre avec la plus extrême vigueur, travailleurs français et immigrés unis.

Como todos los años, el 21 de Marzo, se celebra el día Internacional contra el Racismo.

Organismos tales como la ONU y la UNESCO se apoyan en el principio democrático universalmente proclamado de que :

« Todos los seres humanos nacen libres e iguales en dignidad y en derechos ». Pero este principio se encuentra en peligro en todas partes donde las relaciones entre los grupos humanos están marcadas por las desigualdades de orden político, económico, social y cultural.

Es por eso que la C.G.T. ha querido resaltar particularmente este año, su voluntad de poner término a esta « bestia inmunda » que es el racismo.

## RACISME ET LOGEMENT

QUELLE est la situation du logement pour les travailleurs français et immigrés ?

Quelle charge de plus en plus lourde représente le montant du loyer ? Où en est la construction de logements sociaux pour les familles de travailleurs ?

Autant de problèmes examinés au cours du Colloque National sur le logement et le cadre de vie organisé par la C.G.T. en février dernier. L'actualité de la CHARTE REVENDICATIVE de l'immigration adoptée en novembre 1980 par la V<sup>me</sup> Conférence Nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration a marqué l'intéressant débat sur tous les aspects du logement des travailleurs immigrés et de leurs familles.

Face à la campagne ignoble qui se développe depuis plusieurs mois et qui tend à falsifier les positions de la C.G.T. sur les problèmes du logement des immigrés, il est utile de rappeler la partie de la Charte Revendicative adoptée par la quasi totalité des délégués moins deux abstentions, le 20 novembre 1980, qui indique notamment :

« Dans le cadre d'une politique nationale de logement conforme aux intérêts de la population laborieuse, les travailleurs immigrés et leurs familles doivent être pourvus de logements décentes, sains, à loyers

convenables, assurés par un financement approprié du patronat, du gouvernement et des pays d'origine en tenant compte, pour ces derniers, de la situation des pays sur lesquels pèsent encore les séquelles du colonialisme...

... Des mesures urgentes doivent être prises pour que cesse le scandale des « bidonvilles verticaux », meublés, caves et garages, dortoirs... exploités par les « marchands de sommeil », ainsi que certaines cités dites « de transit » ou autres « foyers ».

Les travailleurs et leurs familles actuellement concernés doivent être relégués rapidement et dans des conditions convenables à charge du patronat et du gouvernement.

## TABLE RONDE SUR LE RACISME

Dans le cadre de la journée internationale contre le racisme, la C.G.T. a organisé le 18 mars une table ronde.

Sous la présidence de René LOMET, Gérard GAUME, secrétaires de la C.G.T., de nombreux témoignages ont été apportés sur les discriminations, les actes racistes qui se multiplient dans différents domaines : sur le plan du travail, de la cité, des logements, de l'enseignement, de la santé, de la sécurité sociale, etc.

Des communications ont été faites par :

— Michèle BONNECHERE, docteur en droit, sur le thème : « législation et racisme » ;

يوم 21 مارس هو اليوم العالمي لمقاومة العنصرية .

وتستند المنظمات العالمية كالاتحاد القحدة واليونسكو على الصدا الذي يقول : كل الناس يلدون متساوين في الكرامة والحقوق .

الا ان هذا المبدأ يتعرض الى اخطار كبيرة في كل مكان به مظالم سياسية واقتصادية واجتماعية وثقافية .

لذلك سمعت الصرخ من وخلصه هذه السنة الى المطالبة بوضع حد لهذا المرض العضال الذي يسمى :

العنصرية .



Aucune expulsion ne doit avoir lieu sans relogement préalable...

... A la notion pseudo-scientifique, à caractère raciste et xénophobe du « seuil de tolérance », la C.G.T. oppose une conception de classe : Il doit être mis fin à la politique gouvernementale d'implantation géographique et de regroupement des travailleurs et des familles immigrés en vue d'éviter la constitution de « ghettos », des charges excessives imposées par le Pouvoir à certaines collectivités locales, tandis que d'autres collectivités locales et préfectures refusent impunément de loger des immigrés sur leur territoire.

Il importe d'éviter l'isolement géographique des constructions spécifiques aux travailleurs immigrés et de rechercher l'admission d'un nombre de familles immigrées dans les immeubles, cités, localités, tel qu'il facilite leur insertion dans la vie sociale locale, leur permette d'y vivre dans l'acceptation et le respect de leur identité et culture nationales ».

C'est sur ces bases que luttent les organisations de la C.G.T. dans l'intérêt des travailleurs immigrés et français et contre le racisme.

## SONDAGE :

71 % des Français contre le renvoi des immigrés

La S.O.F.R.E.S. a réalisé un sondage d'opinion entre le 9 et le 15 janvier. RESULTAT : 71 % des Français estiment qu'il ne faut pas renvoyer les travailleurs immigrés dans leur pays. Mais la même proportion considère que l'immigration de nouveaux travailleurs doit être arrêtée.

C'est donc bien ce que pense la C.G.T., en précisant toutefois que les membres des familles et les réfugiés politiques doivent pouvoir émigrer en France.

Comme quoi la lutte de la C.G.T. porte ses fruits, malgré les campagnes et les mesures racistes du gouvernement.



## MOUSSA KONATE :

## LE 19 FEVRIER, C'ETAIT LA FETE A LA CGT

Le 19 février, les militants de la C.G.T. fêtaient la victoire remportée contre le Ministre de l'Intérieur à propos de l'affaire « MOUSSA KONATE ».

En effet, battre deux ministres de l'Intérieur, M. PONIATOVSKI, puis M. BONNET, il faut le faire.

Mais la C.G.T., sa Fédération des Cheminots, l'U.D. de la Seine Saint-Denis C.G.T., les organisations de la C.G.T., les forces progressistes et anti-racistes n'ont pas « baissé les bras » pendant près de 5 ans. Et MOUSSA KONATE non plus. Il restera en France.

Aussi, c'était la joie à l'Assemblée du 19 février, sous la présidence de Georges SEGUY, Secrétaire Général de la C.G.T.

Après l'intervention de Marius APOSTOLO, responsable du secteur confédéral Immigration, place fut faite à la musique, aux chants et aux danses de l'excellente troupe KOUNADI CISSOKO.

# DROIT DE TOUS ET DE CHACUN

المطالبة بتطبيق قانون الجويلية للعنصرية

IRKÇILIGA KARSI 1 TEMMUZ 1971  
KANUNU UYGULATMAK

## Faire appliquer la loi antiraciste du 1<sup>re</sup> juillet 1972

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 existe. Mais, d'une manière générale, elle n'est pas appliquée.

Il importe donc de rappeler ici les principales dispositions.

**Article 1<sup>er</sup> :** « Ceux qui auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2 000 F à 300 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement ».

**Article 2 :** « ... Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publiques, soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux au regard du public, auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action, si la provocation a été suivie d'effet ».

**Article 5 :** « ... Toutefois, la poursuite pourra

être exercée d'office par le ministère public lorsque la diffamation ou l'injure aura été commise envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

**Article 6 :** « ... Sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 3 000 F à 30 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement, tout dépositaire de l'autorité publique ou citoyen chargé d'un ministère de service public qui, à raison de l'origine ou de l'appartenance ou de la non-appartenance d'une personne à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, lui aura refusé sciemment le bénéfice d'un droit auquel elle pouvait prétendre ».

**Article 7 :** « ... Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 2 000 F à 10 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement :

1°) Toute personne fournissant ou offrant de fournir un bien ou un service qui, sauf motif légitime, l'aura refusé soit par elle-même, soit par son préposé, à raison de l'origine ou de l'appartenance ou de la non-appartenance, à une ethnie, une nation, une race

ou une religion déterminée de celui qui le requiert ou aura soumis son offre à une condition fondée sur l'origine, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ;

3°) Toute personne, amenée par sa profession ou ses fonctions à employer, pour elle-même ou pour autrui, un ou plusieurs préposés qui, sauf motif légitime, aura refusé d'embaucher ou aura licencié une personne à raison de son origine ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, ou aura soumis une offre d'emploi à une condition fondée sur l'origine, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Le pouvoir a donc les moyens légaux de combattre les campagnes, provocations et crimes racistes. Mais il s'en sert rarement. Mieux, par sa politique, ses déclarations, son inaction, il favorise le racisme.

Il importe donc de renforcer la lutte pour le contraindre à appliquer la loi et à mettre un terme à ce fléau ignoble qu'est le racisme.



### TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR CE MÉDAILLON SUR SOI.

Le médaillon qui est votre ange gardien.

C'est un médaillon comme vous n'en avez encore jamais vu : à l'intérieur, ni un portrait, ni un grigri, mais une bande de papier, pliée en accordéon, avec votre nom, celui de vos proches parents et leur téléphone, votre médecin, votre groupe sanguin, les allergies éventuelles... et tout ce qui vous semble indispensable à dire.

Un malaise dans la rue, un incident à l'étranger, un adolescent à mobylette, votre enfant qui se perd...

ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES.

Et c'est là que le médaillon S.O.S. IDENTITE devient votre ange gardien. Il vous protège, en donnant immédiatement à ceux qui vous viennent en aide les renseignements précieux vous concernant. Et quand il y a urgence, les minutes comptent double.

**Une utilité mondialement reconnue.**

Le médaillon S.O.S. IDENTITE est porté à travers le monde entier par des millions de personnes et recommandé par des organismes internationaux tels que : La Croix Rouge en Europe, St-John en Angleterre... ce médaillon arrive enfin en France.

**Le bijou que vous allez choisir avec plaisir.**

S.O.S. IDENTITE, c'est une gamme complète de bracelets, gourmettes et pendentifs : plaqué or, chromé, acier ; avec le symbole que vous aimez si vous choisissez le pendentif : Croix, St-Christophe, Etoile de David... ou votre signe du Zodiaque.

**On est toujours responsable de ceux qu'on aime.**

Célibataire ou marié, jeune ou moins, voilà enfin le bijou qui vous protège et qui protège ceux que vous aimez même quand ils sont loin de vous.

Dépêchez-vous de nous demander le catalogue S.O.S. IDENTITE pour choisir le modèle qui vous plaira en remplissant dès maintenant ce bon gratuit.

S.D.P.C. 20, rue Condorcet - 75009 PARIS.

#### BON GRATUIT

A envoyer aujourd'hui même à S.D.P.C. 20, rue Condorcet - 75009 PARIS.

Oui, je désire recevoir gratuitement chez moi et sans aucun engagement de ma part votre nouvelle documentation toute en couleur qui me permettra de découvrir la gamme complète des médaillons S.O.S. IDENTITE.

Je vous joins deux timbres à 1,40F pour participation aux frais d'envoi.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(en majuscules) Rue \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

TC3

### CONJOINTS DE RESSORTISSANTS ESPAGNOLS CONYUGES DE EXTRANJEROS

Une circulaire du 19 février 1981 du secrétaire d'Etat à l'Immigration nous apprend que pour les conjoints de ressortissants espagnols entrés en France dans le cadre de la procédure d'immigration familiale, la situation de l'emploi ne sera pas opposable lors de la délivrance ou du renouvellement d'un titre de travail. Il en était déjà de même pour les conjoints de ressortissants portugais, selon la circulaire du 10 juin 1980.

Toutefois, les conjoints de ressortissants espagnols qui ont obtenu une carte de séjour selon la procédure de régularisation ne bénéficieront pas en principe de cette mesure.

### ACCORD FRANCO-SÉNÉGALAIS SUR LE RETOUR

La France et le Sénégal ont signé un accord concernant le retour volontaire des travailleurs sénégalais vivant en France (au nombre de 29 000).

Selon cet accord qui n'a pas encore été publié, les travailleurs sénégalais pourront bénéficier d'une formation professionnelle adaptée aux besoins de leur pays.

La France devrait financer des équipements liés à la réinsertion des travailleurs sénégalais.

Mais la C.G.T. se réserve de donner son appréciation tant qu'elle n'aura pas eu connaissance de ces textes.

**I  
T  
A  
L  
I  
E**

**INCA - CGT - CGIL : 25 ANNI**

Il 29 e 30 gennaio scorso, in occasione del 25° anniversario dell'INCA in Francia, ha avuto luogo a Parigi un incontro fra la C.G.I.L. et la C.G.T. La delegazione della C.G.I.L. era composta dai compagni Enrico VERCELLINO, dell'Ufficio Internazionale, Luigi NICOSIA e Lelio LELI, rispettivamente vice-presidente e segretario generale dell'I.N.C.A.-C.G.I.L.

La C.G.T., la C.G.I.L. et l'I.N.C.A. hanno firmato un nuovo protocollo d'accordo, in vista di assicurare una più larga difesa e assistenza sociale ai lavoratori italiani immigrati in Francia e ai loro familiari.

La delegazione della C.G.I.L. e dell'I.N.C.A. si è inoltre intrattenuta con Georges SEGUY, segretario générale della C.G.T., e con i membri della Segreteria Confederale e della Segreteria Nazionale della M.O.I.

A tale occasione, Georges SEGUY ha consegnato alla delegazione italiana l'ulteriore contributo di 72 000 F. (Circa 14 milioni di lire), raccolto nel corso della sottoscrizione lanciata dal sindacato a favore dei terremotati.

I rappresentanti della C.G.I.L. e dell'I.N.C.A. hanno partecipato ai lavori dell'Ufficio Nazionale dell'I.N.C.A.-C.G.T.-C.G.I.L., ad una conferenza stampa, nonché ad un incontro organizzato alla « Vie Ouvrière »; al quale hanno partecipato i diversi militanti e le organizzazioni della C.G.T. che hanno largamente contribuito ai risultati ottenuti dall'I.N.C.A. in Francia.



**T  
U  
R  
Q  
U  
I  
E**

**VATANDASLIKTAN ÇIKARMAYA HAYIR**

Türkiye'de askeri cunta'nın ilerici güçlere karşı saldırılarına bir yenisi daha eklendi :

« İlerici, demokrat kişileri vatandaşlıktan çıkarmak ».

Cunta yayınladığı listelerle, 34 DİSK yöneticisini, Melike Demirağ ve Cem Karaca gibi ilerici sanatçıları, Behice Boran ve Gazioğlu gibi demokratik ve politik örgüt yöneticilerini vatandaşlıktan çıkarmaya çalışmaktadır.

Bu ilerici kişiler, Türkiye halkının, emekçilerin hak ve özgürlükleri için mücadele verdiklerinden ötürü vatandaşlıktan çıkarılmak istenmektedir. Ülkelerinde bulunan insanların daha şartlarda yaşaması için, ülkelerinin amerika'nın emrinde silah deposu haline gelmesine karşı, yeraltı ve yerüstü zenginliklerin ülke halkının çıkarlarına uygun kullanılması için verdikleri mücadeleden ötürüdür.

Zorla iktidarı alan Cunta, vatandaşlıktan çıkarma tutumuyla, en temel insan hak ve özgürlüklerini bir kez daha göstermektedir.

Öte yandan, bazı eli kanlı faşist katillerin adları da vatandaşlıktan çıkarma listelerinde yayınlandı. Bir çok ilericiyi öldüren, terör olaylarının baş sorumlusu bu faşistleri, Cunta « af » mi etmek istiyor ?

**DİSK YONETİCİLERİNİN CEVABI**

Adları « vatandaşlıktan çıkarma » listelerinde yayınlanan DİSK yöneticileri bir bildiri çıkararak TÜRKİYE'DE GÖREVLERİNİN başında olduklarını açıkladılar.

Emekçilerin sendikal ve demokratik hak ve özgürlüklerini çiğneyen; ilerici ve demokratları zindanlara atan ve işkence eden Cunta'ya TESLİM OLMİYACAKLARINI belittiler. Emekçileri işyerlerinde ÖZGÜR SENDİKAL BİRLİK lerde mücadeleyi güçlendirmeye çağırıldılar.

**E  
S  
P  
A  
G  
N  
E**

**DESPUES DEL INTENTO DE GOLPE DE ESTADO**

**Declaración del bureau confédéral de la CGT**

Frente al intento de golpe de Estado perpetrado contra las instituciones de España. La CGT manifiesta su entera solidaridad a los trabajadores y al pueblo español.

Este intento golpista se traduce en la voluntad de las fuerzas conservadoras, herederas del franquismo, de imponerse por todos los medios, incluso por intermedio del terror, a toda evolución que permita a la clase obrera y al pueblo español afirmar su voluntad de progreso, de justicia social y de democracia.

Después del golpe de Estado y la fascistización de Turquía, la evolución inquietante del autoritarismo en nuestros países hundidos en una crisis sin precedentes, los eventos de España nos reconfortan dentro de la idea de reforzar aún más la cooperación y la solidaridad del movimiento sindical, frente a aquellos que intentan bloquear la marcha de la historia.

La CGT está convencida que los trabajadores y las fuerzas populares son capaces de hacer fracazar estas agresiones.

La CGT desea pleno éxito a la respuesta, organizada por las CC.OO et la UGT, traducida en una huelga general.

Paris, 24 de febrero de 1981.

**C  
H  
I  
L  
I**

**Nouvelles mesures de répression**

**LA C.G.T. APPELLE A LA PROTESTATION**

Le gouvernement de Pinochet vient de décider l'annulation du statut de prisonnier politique qu'il avait dû établir en 1978 au terme d'un accord avec une commission ad-hoc de l'O.N.U.

La C.G.T. s'est adressée à M. Kurt Waldheim, Secrétaire Général de l'O.N.U., et à l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.), pour qu'ils interviennent afin de faire respecter ce statut des prisonniers politiques.

On ne peut pas séparer cette décision de Pinochet, du contexte actuel de recrudescence de la répression contre les forces d'opposition et, en particulier, contre les syndicats, de la condamnation à mort récente de 5 militants du M.I.R., 3 hommes et 2 femmes, tout cela précédant et préparant l'installation prochaine, le 11 mars, de Pinochet, à la présidence de la République...

La C.G.T. appelle ses organisations à dénoncer cette décision et à protester auprès des autorités chiliennes, en particulier auprès de l'ambassade du Chili à Paris, 12, Avenue de la Motte Picquet.

**P  
O  
R  
T  
U  
G  
A  
L**

**APELO DA C.G.T.P. - I.N.**

A C.G.T.P. - I.N. apelou para mais de 180 organizações nela filiadas a oporem-se energicamente aos ataques da reacção contra a reforma agrária, o sector nacionalizado da indústria e outras conquistas da classe operária, dos camponeses e das camadas laboriosas da população.

Numa declaração, a C.G.T.P. - I.N. sublinha que no momento presente Portugal atravessa uma crise económica profunda, e apela para os trabalhadores a fim de rejeitarem a política de congelamento dos salários. E de despedimentos em massa levada a cabo em Portugal pelas sociedades transnacionais e particularmente Americanas.

# لقاء هام بين السجتي والاتحاد الجزائري اتفاقي في وجهة النظر

## IMPORTANT RENCONTRE CGT - UGTA A PARIS

Entière identité de vue

Après le renouvellement de l'accord de coopération syndicale, signé à Alger le 19 janvier 1981, une délégation de l'U.G.T.A., conduite par KALLAH Mohamed, Secrétaire National, et composée de KARCHI Abdolkader, REGUEIG Mohamed et RAMDANNI M'Barek, membres de la Commission Exécutive Nationale, a séjourné à Paris, du 16 au 19 février à l'initiative de la C.G.T.

Les deux délégations ont tenu plusieurs séances de travail consacrées essentiellement aux problèmes de la Main d'Œuvre Immigrée Algérienne ; auxquelles ont participé du côté de la C.G.T., Pierre GENSOUS, Secrétaire Confédéral, et les membres du Secrétariat National de l'Immigration.

S'agissant de l'échange de lettres du 18 septembre 1980 entre les gouvernements français et algérien, elles ont confirmé leur parfaite identité de vue sur l'analyse de ces accords qui ont pris en compte des principes fondamentaux défendus de longue date par les deux Centrales Syndicales, malgré des lacunes qui demeurent dans les textes.

Cependant, les deux délégations protestent contre le fait que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1980, date d'application de ces accords, le gouvernement français n'a pas encore pris aucune mesure concrète pour respecter les engagements qu'il a souscrits.

Plus grave encore, il interprète les textes de manière restrictive et ce dans différents domaines.

Il en est ainsi des certificats de résidence qui, selon les accords du 18 septembre, doivent être renouvelés automatiquement à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1980, alors qu'une circulaire « interne » du Ministre de l'Intérieur datée du 30 octobre 1980 indique que ces titres « seront en principe », automatiquement renouvelés.

Depuis près de 5 mois, aucune carte n'a encore été délivrée et les immigrés algériens n'ont obtenu que des récépissés provisoires de 3 mois.

Dans le même temps, les contrôles policiers se multiplient, les expulsions se développent ainsi que les refoulements dans les ports et aéroports des membres de familles, le patronat licencie massivement les travailleurs et se « débarrasse » des immigrés par le biais de primes de départ avantageuses pour lui et le pouvoir.

Les lois BARRE - BONNET - PEYREFITTE, la circulaire STOLERU aggravent davantage encore les atteintes aux libertés et la situation d'infra-droit faite aux immigrés.

En ce qui concerne les immigrés algériens qui choisissent librement de rentrer dans leur pays, le gouvernement français se refuse toujours à respecter les accords qui prévoient, dans ce cas, la garantie des droits sociaux acquis par ces travailleurs.

Il en est de même en ce qui concerne la formation professionnelle en vue du retour : aucun centre d'A.F.P.A. n'a encore été ouvert et la partie française entend réduire le programme arrêté pourtant d'un commun accord.

Face à cette situation inadmissible, l'U.G.T.A. et la C.G.T. décident de renforcer leurs actions communes tant en Algérie qu'en France pour exiger du gouvernement français le respect des accords et leur mise en application immédiate.

Elles conviennent d'organiser des initiatives communes dans plusieurs régions françaises au cours de la prochaine période.

La C.G.T. et l'U.G.T.A. ont en outre confirmé leur décision commune de créer en France un organisme syndical, sous la responsabilité de la C.G.T., qui sera chargé de la défense des intérêts sociaux et culturels des immigrés algériens et de leur famille.

La C.G.T. a informé la délégation de l'U.G.T.A. des récents événements relatifs aux travailleurs immigrés qui ont été le prétexte à une odieuse campagne anticégétiste.

L'U.G.T.A. a renouvelé son accord total sur les positions et l'action de la C.G.T. telles qu'exprimées par la V<sup>me</sup> Conférence Nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration et par la déclaration du Bureau Confédéral de la C.G.T. du 31 décembre 1980.

Les deux délégations ne peuvent admettre que les pires racistes, les responsables de la politique anti-immigrés, de la chasse aux faciés, les complices des crimes racistes, les nostalgiques de l'Algérie française tentent de faire oublier leurs responsabilités en se parant du masque anti-raciste.

De vrais problèmes existent quant à la situation déplorable des travailleurs immigrés, de leurs familles, de la deuxième génération. Ils

doivent être réglés conformément aux principes de dignité, de liberté et aux engagements bilatéraux et internationaux.

L'U.G.T.A. et la C.G.T. se félicitent de leurs excellentes relations dans tous les domaines et particulièrement en ce qui concerne les questions de l'immigration.

Elles approuvent les autorités algériennes dans leur volonté de faire respecter les droits des ressortissants algériens.

La C.G.T. et l'U.G.T.A. décident de renforcer davantage encore leurs relations dans ce domaine et pour ce faire, elles ont mis en place une commission mixte inter-syndicale qui se réunira périodiquement en France et en Algérie.

Fait à Paris, le 18 février 1981.

Pour la C.G.T. :  
Pierre GENSOUS,  
Secrétaire de la C.G.T.

Pour l'U.G.T.A. :  
Mohamed KALLAH,  
Secrétaire National

### MESSAGE DE LA CGT A L'UGTA A L'OCCASION DE SON 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DEMENE DEBBIH, secrétaire général de l'UGTA.

A l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'U.G.T.A., la C.G.T. de France, au nom de ses 2 300 000 adhérents, adresse sa pleine solidarité aux travailleurs et au peuple algériens dans le combat pour la réalisation d'une nouvelle société sur une base socialiste, le soutien total de la C.G.T. à l'action anti-impérialiste pour la maîtrise de vos richesses nationales et l'exploitation en toute souveraineté des hydrocarbures algériens pour un développement économique indépendant.

Renouvelons l'engagement de la CGT de France pour la défense des intérêts des travailleurs algériens immigrés dans notre pays, conformément aux déclarations UGTA-CGT du 19 janvier et CGT-UGTA du 18 février.

Nous souhaitons de nouveaux succès à la lutte du peuple algérien.

Georges SEGUY, secrétaire général de la CGT

## MAROC

السرج .ت. تندد بالقمع المسلط على العمل النقابي

تندد السرج .ت. بالقمع المسلط من طرف السلطة الطيكية  
والاعراف بالمغرب ضد العمال النقابيين الذين يناضلون  
من اجل تلبية مطالبهم .

كما تندد بالتطاول على حرية ممارسة الحق النقابي : فسي  
سيدني قاسم و سيدني سليمان حيث يناضل العمال وقع ضربتهم  
و طرقتهم 103 منهم . وفي برشيد و اود زمان جرحت قوات  
النظام ، العديد من الشغاليين .

وهي تطالب بالافراج عن كل النقابيين الذين اعتقلوا باشارة  
من الاعراف في كثير من الاحيان .

وتطالب بالكشف عن الظروف التي مات فيها المناضل النقابي  
لكبير البان ، داخل السجن . ومن ال معروف انه سجن  
خلال نضال عطة حافلات النقل بالدار البيضاء .

وهي تعبر للاتحاد المغربي للشغل  
ولجميع العمال المنغاربة  
عن تضامنها الكامل .

باريس في 9 مارس 1981 .

